

## « Les Lieux du Bonheur », approches littéraires

Colloque du projet « BonDroit : Bonheur et Droit »  
les 24 et 25 octobre 2019

### Appel à communication

**Lieu du colloque :** MSH Ange-Guépin

**Dates du colloque :** 24-25 octobre 2019

**Titre du colloque :** « Les lieux du Bonheur », approches littéraires

**Date limite de soumission des communications :** 13 mai 2019-12h

**Contacts pour envoi des propositions :** [helene.desaivre-mallard@univ-angers.fr](mailto:helene.desaivre-mallard@univ-angers.fr), [anne-rachel.hermetet@univ-angers.fr](mailto:anne-rachel.hermetet@univ-angers.fr), [françois.hourmant@univ-angers.fr](mailto:francois.hourmant@univ-angers.fr),  
[felicien.lemaire@univ-angers.fr](mailto:felicien.lemaire@univ-angers.fr), [frederic.le-blays@univ-nantes.fr](mailto:frederic.le-blays@univ-nantes.fr), [frederique.lenan@univ-angers.fr](mailto:frederique.lenan@univ-angers.fr)

Le projet BonDroit, acronyme de « Bonheur et Droit », subventionné par la Région Pays de la Loire, a pour objet l'analyse du bonheur et du bien-être essentiellement sous l'angle du droit. A l'origine, il réunit une quarantaine de chercheurs, principalement juristes et économistes. La durée du projet est de 4 ans (début 2016-fin 2019).

Tout au long du projet diverses manifestations scientifiques ont été organisées. Des manifestations pluridisciplinaires agréant des disciplines telles que la philosophie, l'histoire, la géographie, la gestion, la sociologie, la psychologie, la biologie ou encore les neurosciences sont venues enrichir les travaux de recherche.

Lors de la première rencontre d'Angers de décembre 2016, fondatrice du projet, s'est imposée l'idée d'un colloque traitant de la question du bonheur sous l'angle littéraire. Le rapprochement de l'équipe avec le projet ATLANTYS porté par l'Université de Nantes, a permis de mettre sur pied les premières discussions. Ce colloque fédère les trois universités de la Région Pays de la Loire autour d'un seul et même sujet.

## Objectifs du colloque

Le bonheur, en tant qu'état de l'âme, prend une dimension conceptuelle dès lors que les sciences humaines s'en emparent. Sa définition peut emprunter à diverses représentations s'exprimant à travers une terminologie labile (eudémonisme, bien-être, joie de vivre, etc.) ; il peut être présenté aussi bien comme un projet de vie, un idéal, construit et pensé dans un cadre philosophique ou spirituel, que comme un état de fait, une expérience existentielle ressentie et vécue dans son immédiateté et sa dimension émotionnelle. Éphémère ou durable, il se vit dans l'intimité subjective comme dans le partage.

On se propose de penser sa matérialisation ou sa réalisation à travers les lieux que l'écriture et la littérature peuvent susciter.

Plusieurs perspectives devront alors être posées pour tenter de répondre à une question simple dans sa forme : **que fait la littérature au bonheur ?**

On interrogera la manière dont l'écriture peut « construire » des lieux du bonheur, dans une tentative de matérialiser, littérairement parlant, le concept, d'objectiver ce qui resterait autrement un état de l'âme peu traduisible, d'en assurer la littérarité et la transmission.

On peut ainsi rapporter la dimension intérieure du bonheur comme état de l'âme à cet objet extérieur qu'est « **le lieu construit** » imaginé, quand son matériau et sa médiation sont les mots, l'invention et l'écriture littéraires, des choix rhétoriques et stylistiques, des sujets parlants et des figurations (villes, jardins, espaces clos dans la cité, lieux d'altérité, terrestres ou extraterrestres, etc.). Si cet objet littéraire n'en est pas moins un objet « réel », on tentera de privilégier les relations et interactions qu'il entretient avec les contextes de sa réalisation : positionnements auctoriaux en lien avec la fondation, circonstances historiques et sociales, idéologiques et politiques, perspective éthique, voire religieuse et philosophique, soit une confrontation entre la réalité et la représentation.

Par ailleurs, les « lieux construits du bonheur » invitent à considérer le concept autrement, non seulement dans sa **dimension subjective et individuelle**, mais encore selon des représentations d'un bonheur possible, pensé comme collectif, voire communautariste. Si les genres littéraires ont à voir avec cette articulation, on pourra en étudier les modélisations dans l'espace et le temps. Ainsi le lyrisme poétique semble nourrir (comme l'autobiographie, l'autofiction, les journaux intimes, le roman épistolaire) les écritures de « soi », pour mieux questionner le bonheur (et son envers), dans une perspective subjective, interlocutive et discursive. Quant aux genres romanesques (formes longues ou brèves fictionnelles), récits de voyages et autres genres littéraires où la dimension fictionnelle doit être interrogée, ils seraient plus enclins à développer la matérialisation d'un **bonheur collectif**, entre utopies et dystopies, lieux possibles, imaginés et représentés, de bonheur pour tous, voire de désenchantement. Pourra-t-on également soumettre ces questions à l'aune des études de genre, du masculin et du féminin, à ce que le bonheur veut dire quand on est homme ou femme ?

Une autre direction plus formelle est possible : **l'objet-livre comme lieu construit par l'acte même de l'écriture** est en soi susceptible de constituer un refuge pour l'auteur/l'autrice, pour le lecteur/la lectrice, de favoriser, également de privilégier certaines formes de bonheur. On interrogera la littérature comme un lieu du bonheur dans lequel on se « recueille ». L'objet-livre pour son auteur.e peut encore être le lieu d'un engagement, volontariste et politique dans lequel se rejoue le débat entre bonheur individuel et bonheur collectif.

Toutes ces directions sont possibles en vue du colloque qui se tiendra à la Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin à Nantes, 5 allée Jacques Berque.

## Format de la communication

La langue du colloque sera le français.

La proposition de communication (400 mots, en français) devra être accompagnée d'une présentation biographique et bibliographique de l'auteur (CV).

Envoyez votre proposition de communication conjointement à :

- Hélène DESAIVRE-MALLARD : [helene.desaivre-mallard@univ-angers.fr](mailto:helene.desaivre-mallard@univ-angers.fr)
- Anne-Rachel HERMETET : [anne-rachel.hermetet@univ-angers.fr](mailto:anne-rachel.hermetet@univ-angers.fr)
- François HOURMANT : [francois.hourmant@univ-angers.fr](mailto:francois.hourmant@univ-angers.fr)
- Frédéric LE BLAY : [frederic.le-blay@univ-nantes.fr](mailto:frederic.le-blay@univ-nantes.fr)
- Félicien LEMAIRE : [felicien.lemaire@univ-angers.fr](mailto:felicien.lemaire@univ-angers.fr)
- Frédérique LE NAN : [frederique.lenan@univ-angers.fr](mailto:frederique.lenan@univ-angers.fr)

**Avant le 13 mai 2019 – 12h**

*NB : Il ne sera pas demandé de frais d'inscription aux communicants ; l'organisation prendra en charge leur hébergement, leurs repas et leurs frais de déplacement.*

## Comité d'organisation

- Félicien LEMAIRE, Professeur en droit public, directeur du Centre Jean Bodin
- Hélène DESAIVRE-MALLARD, chargée d'appui à la recherche Centre Jean Bodin, chargée de pilotage du projet BonDroit
- Monique BERNIER, responsable du service recherche, Faculté de droit, d'économie et de gestion
- Pierre SECOUE, référent du Centre Jean Bodin

## Conseil scientifique (par ordre alphabétique)

- Anne-Rachel HERMETET, Professeure de littérature comparée, Labo 3L.A.M, Université d'Angers et du Mans
- François HOURMANT, Professeur des Universités en Science Politique, CJB, Université d'Angers
- Frédéric LE BLAY, Maître de Conférences de langues et littératures anciennes, Centre François Viète et l'AMo, Université de Nantes
- Félicien LEMAIRE, Professeur de droit public, CJB, Université d'Angers
- Frédérique LE NAN, Maîtresse de Conférences HDR en Littérature et Langue du Moyen Âge, Labo 3L.A.M, Université d'Angers et du Mans